L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 18 MAI 1883.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire, donnée par
Le Club Dramatique et Social,
Le Dimanche, 20 Mai 1883,
Les
MOUSQUETAIRES,
ou Vingt Ans Après,
Drame en 12 Tableaux dont un Prologue.

—Prix des Places—

Loges d'avant scène $1 00
Parquets, Premières et Secondes 75
Troisièmes 25

Les portes s'ouvriront à 7 heures, lever du rideau à 7 1/2 très précises, le spectacle finira avant minuit. 13 mai—

Pavillon d'été de Faranta,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
LE PROFESSEUR DAVISON,
Le héro de la corde tendue.
Entrée générale ..... 10 sous
15mai—

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.
CAMPEMENT DE LA
Louisiana State National Guard.

Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr. Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.

Grand Tournoi Militaire des DIFFERENTS ETATS
—ET—
TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.
15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883,
Sous les auspices et la direction de la
Louisiana State National Guard,

Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de a première série de
TIRS A LA CARABINE,
ORGANISÉS COMME SUIT:

LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes, cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.

Mercredi, 16 du courant, seconde Série

LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles pour chaque distance.

TROPHÉE D'ETAT.—Huit hommes; distance, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.

Le tournoi sera soumis aux règlements de la "National Rifle Association of America."

Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 17, 18 et 19 du courant.
Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats.

Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.

Distribution de Prix:

INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.
ARTILLERIE.—Premier prix, $500; second prix, $200; troisième prix, $100.

Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.

Admission au "Grand Stand" ... $1 00
Admission au Champ ... 50

Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.
25 avril—1m

L'UNION FRANÇAISE.
Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 p. m.

Nota-Bene.—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.
9fev—1an MaJD

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cérile Barbé	Lauréal, David
Barrère, Joseph	Laguens, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, De Henri
Blanc Vve, née Claire Coutin	Lapèze, Jean
Cashiaga, F C	Lamazon, Jean Gabriel
Clavetié, Jean, Marie, Louis	Levy, Pierre
Cabiran, Bernard	Le Maréchal, Charles
Caubère ou Conbert	Maury, François
Cougo, Jean Baptiste	Marvie, Louis
Colin, Jean Thiébaut	Miedzinski, Paulin
Clench, M	Morin, Charles Gabriel
Castet Ouellié famille	Mournet, Louis d t Maumus
Cornich, Louis Michel	Metha, Guillaume
Castelin, Michel dit Lyonnais	Néel, famille
Delas, De Vve	Pernet
Despax, Jean Marie	Pelloat, Jean Pierre
Dumas, E	Prévot, Pierre Nicholas
Dumas, P	Roussand, Hippolyte Jean
Dégrets, Vve	Riccuard, Emile Michel
Doure, Jean Marie Isidore	Siess, William Félix
Destouet, Eugène	St-Uerry, Bernard
Dumouret, Marie	Sennelière, Joseph Alphonse
Duvillier, E L	Sahuqué, Paul Eugène
Fraissinet, Ferdinand	Thévenin, De Vve
Fenton, Baptiste	Theurot, Charles Louis
Guiala, Barthélemy Hippolyte	Tujague, Emile Joseph
Gariepied, Edouard	Tujague, Louis Baptiste
Hougas, Jean	Tressol, Léon, Albert, Auguste
Justrabo, Prosper	Verrot, Lo
Jacolin, Isidore	Vissone, Jean
	Vergnole, époux
	Vidal, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.
La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

Déposez en sûreté vos valeurs
—DANS LA—
Voute de la Compagnie
D'Assurances GERMANIA,
51 RUE DU CAMP.

Où elles seront à l'abri des voleurs et de l'incendie, à des prix très modiques pour les déposants.

Les négociants trouvent cette voûte la plus sûre pour y déposer leurs boites de banque.

Le gardien W. C. RAYMOND, donnera toutes les informations voulues et des circulaires relativement à la voûte.

Heures d'ouverture de la voûte de 9 A. M. à 4 P. M. H. ZUBERBIER, Président.
E. MAIER, Secrétaire. 20avril—1an DMarJ

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,
C. ROUYER,
Au coin des rues Chartres et Canal, N. O.

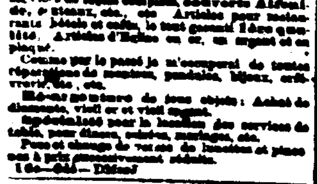

J'invite toutes les personnes qui viennent pour les jours de fête profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, conserves et conserves, orfèvrerie d'argent et plaqués, services de tables complets, couverts Alfenide, etc. ... Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets; Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialement pour la location des services de table, pour diners, soirées, mariages, etc.

Prix et change de verres de lunettes et pince-nez à prix exceptionnellement réduits.
1 fe—6m—DMaJ

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels" et
"Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.

La même maison vient de recevoir un assortiment de ... NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENETRES.
[illegible]

Spectacles, Bals, &c

Fort Espagnol,
Saison de 1883

A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:

De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.

Le Dimanche—
De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.

L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Hirschert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.
W. S. SAITER,
5 mai— Locataire et directeur général.

WEST-END
SAISON DE 1883,
Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la
Musique de West End,
Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,
Prof. G. D'AQUIN.
Engagement spécial du célèbre Cornettiste,
Signor A. LIBERATI,
Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End, Heures de départ
Les trains du City Railroad partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		LE WEST-END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3.15	p. m.
3	p. m.	3.45	p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à
10 ..... p. m. et 11 ..... p. m.

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus, toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure; jusqu'à dix heures un quart du soir.

On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 162 rue du Canal.

Billets de famille et commutation tickets à prix réduits. F. WINTZ,
6 mai— Surintendant.

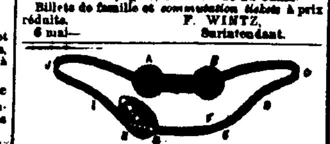

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril—1 an

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,589 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,745 19	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,983 10
Total des primes		$769,839 13
A déduire—		
Primes non acquises	$261,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	99,691 88	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,437 42
A[déduire] ...er, loyer et sauvetage		45,036 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,938 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réclamations, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	229,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00	
1 bon au Battalion Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,067 00	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 97	
Compte en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,588 62
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	261,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83	$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1883.
JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour examiner l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent acte qu'après un examen minutieux, l'évaluation de dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.
(Signé) HARLES T. DUGAZON, J. ALBERS, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende [illegible] semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALBOSS,	E. GALLY,
THEO. BRUGIER,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ADT. CARRIERE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMID

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME" de la Nlle-ORLEANS,
75 RUE DU CAMP.

EN DEHORS DU "RING".

MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITES POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.

EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.

PERTES AJUSTÉES AVEC ÉQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.
Sfevril—1m

VINCENT
MICAS & CIE.,
29 RUE DU CAMP
Et 116 RUE DE LA COMMUNE,
Seuls Agents pour la vente des
EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.
Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de
PEYCHAUD.
Agents pour la vente des Champagnes
Duc de Montebello
—ET—
Imperial Cook;
Importateurs en général de
VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER - AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup [de] cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.	
R. L. Taney, M. D.	C. Delery, D. M. P.
E. Harrison,	Candeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D.,	26 rue St-Charles.
Dr Faget,	Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P.	Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar les dim

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant, à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Santo-Domingo, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et leurs cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanille, Puerto Cabello, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4ème jour du mois d'avril 1883.
Signé: S. D. McENERY.
(Sceau.)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.
6 av—3 1m—MaD

A. CAPITON,
TAILLEUR-FASHIONABLE,
9....Rue Carondelet, près Canal....9

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 10 av—3mDMaJ

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS
DE PRINTEMPS
—POUR—
Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons depuis soixante jours, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un
CATALOGUE DE MODES,
que nous distribuons dans nos
Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,
Marchand de vêtements et d'articles de toilette,
81, 83 et 85 rue du Canal.
1er avril—

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet,

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, FRINK ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,497,000 24
Passif	2,670,388 47
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, et à régler toutes affaires sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales [illegible]
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident
JULES F. ROUX, assistant-secrétaire résident
ROBERT F. LOW, député-assistant secrétaire.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui d ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
DONNERA
A LA
Nouvelle-Orléans, Lne.,
—LE—
MARDI, 12 JUIN 1883,
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 12 JUIN 1883,
Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000	$150,000
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ses avis.

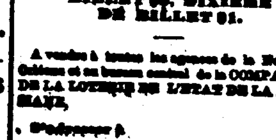

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange en billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent en expédiées par l'Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN,

Portable Electric Lighter

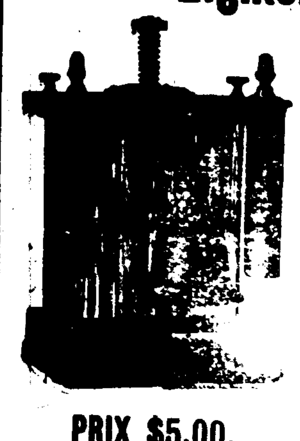

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après les procédés moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"The 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend également de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sur et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc." —Scientific American, New York, 16 décembre 1882.
23 avril—3 m. mar. J. D.

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 12 mai 1883.

Andry Joseph,	Gibson A E,
Armstrong J D	Hayward C Woodward,
Armé A Réné,	Hubalitz Ernest,
Armstrong John D,	Haynes Henry,
Arnaudet Jules,	Hutchinson James,
Borel Arthur,	Jacquet Stephen,
Bonee Joseph,	Johnson Hy,
Butler Joseph,	Kintz Lawrence,
Brown Alf D,	Kelley Martin,
Branson Léon,	Kittelberger John,
Brown John,	Kanz Charles,
Gurney James,	Lombardo Alberto,
Carrado Moore,	Lyons J B L
Caccs Hippolyte,	Montinas José,
Castiano Dominico,	Merlos Baptiste,
Coustaud Armand,	Mancuso Pietro,
Davidson care of Dr Gosolin	Monet Vincenzo,
Di Paula Giovanni,	Michel F
Dandrieu Jules,	Meyer Wm
De Vaux Cha,	Powel James,
Di George Antonino,	Rodarte Rocha,
Dubose Charles,	Rintoub Thos G,
Doherty James,	Roy Beilly Y,
Drave Jean Baptiste,	Russo Domenico,
Eaton	Steward Hugh A,
Eurke Philipp,	Snyder Henry,
	Spina Antonio,

W. B. MERCHANT
Maître de Poste

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Le restaurant Alcazar à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 mai 1883, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, rue de Chartres, No 61, entre les rues Bienville et Conti—
Le contenu du restaurant Alcazar, y compris le [illegible] au-dessus.
Conditions, comptant. 16mai—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick Beling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8628—Division — Attendu que Mme Anna Scholl, veuve de Frederick Beling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Beling, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai—18,27,27

Succession de Eva Port.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8589 — Division — Attendu que P. S. Wilts, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 mai—13 17 23

Succession de William Rufus Crane

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8600—Division B— Attendu que P. S. Wilts, Administrateur Public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Rufus Crane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16mai—'6 20 25

Succession de M. et Mme John B. Lepretre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5964.— Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jules J. Aldigé administratrice de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mai—12,16,20

Succession de Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1516.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte; et le dit exécuteur testamentaire déchargé de toute responsabilité dans cette affaire.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mai 12,16 20

Succession de Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8574—Division C— Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 mai—'5 19 24

Avis aux créanciers.

Bernhard Rosenberg vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8008—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernhard Rosenberg et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par le syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12mai—12 16 20

W. H. Merkel vs. J. B. A. Gauthreaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 514.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers en cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par les liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier
9 mai—9,13 18

Succession de Eva Port.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8604—Division C— Attendu que Joseph Meyer et Catherine Granz, sa femme, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eva Port, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 mai—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Gustave Kohn vs. Joseph E. Hugine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente-huit et borné par les rues Clara, Arcadie, Milan et Berlin, à ... l'îlet de terre désigné par le numéro cent dix-sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1858 et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des conditions quatre autres rues.

2° Et un autre certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente neuf et borné par les rues Clara, Arcadie, Berlin et l'Avenue Napoléon. Etant l'îlet de terre désigné par le numéro cent dix-huit sur un plan ci-dessus désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.

Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 21 mai 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4, 11, 18, 25—1, 5 juin.

Michel Merber vs Robert Abbott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8573.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Cette propriété commerciale de valeur connue comme le Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District, de cette ville, dans l'îlet numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Association, Market, Richard, Constance et le Chemin Félicité et mesurant, plus ou moins, trois cents pieds de face à la rue Association, deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, trois cent vingt-cinq pieds de face, à la rue Market, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard et soixante pieds de face au Chemin Félicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4,11,18,25—juin 1,5

James Nash vs. la Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Constance, anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les quels dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 18 mars 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Theo O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8248—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jean, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et mesurant ensemble, les dits lots, plus ou moins trente pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de cent vingt deux pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire le 7 juillet 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—5 9 juin.

Emile Bouny vs Henry Rode.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8192.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet numéro quinze sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er jour d'avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau alors notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds, entre lignes parallèles.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm F. Vigné, conformément à un acte passé pardevant C. Morel notaire le 20 mars 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 av—28,5,12,19,26,30.

Henry Dick vs. John Walker, tuteur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6572—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands Hommes, Dauphine, Royale ou Casacalvo, Pelopidas ou Lesseps, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par Vergnes, arpenteur civil, le 19 mars 1857, déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun, au pied anglais, vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la dite rue Pelopidas sur une profondeur de cent soixante-deux pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26 juin 2 5

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.

Attendu que Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Sénéchal Oncrate, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1882, dans l'affaire intitulée Mme Charles Welshear, tutrice, contre Louis Welshear, No 5733 du rôle de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition en avis, conformément aux sections 2371, 2372, et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et contenus dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, en est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).

Description de la propriété telle qu'elle est connue dans l'acte de vente de Benedit et Oncrate, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, passé pardevant Frédéric Adolph, notaire, le 10 mai 1883:

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt-neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre.

Sous notre seing et sceau et six mois entre les lignes. Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
Pour copie conforme.
LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
16 mai—16 23 30—6 13 13 16 juin

BUREAU DE PRETS DE HART,
43 rue Baronne. Argent prêté sur

DIAMANTS, montres, bijouterie, meubles, pianos, miroirs, etc.—à très bas prix des objets sont pris en gages à l'année. Prêts ... prime contre les voleurs. Polices de Farrell em... bijoux, ainsi qu'une police privée.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas Garrett Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8361 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci dessous décrite, ensemble avec les effets mobiliers qui y sont attachés et qui sont devenus immeubles par destination.

Un certain lot de terre situé dans l'ancienne Deuxième Municipalité, maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Foucher et St Joseph, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par John Brill, architecte, le 3 avril 1849 et déposé à l'étude de Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville; ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-douze pieds deux pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent actions du fonds d'hypothèque maintenant réduites à quatre-vingt-quatre actions de fonds d'hypothèque de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées acquises par le défendeur de F. L. Beckham et Henry F. Beckham, conformément à un acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1879.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre cents piastres, échéant le 1er décembre 1883 et renouvelable conformément à la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et au capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Mme Kelly, passé devant Adolphe Boudousquié, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1854 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18,25—juin 1,8,15,19

Compagnie d'Assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. Chas. G. Johnsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7829.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St Joseph et Foucher, désigné par le District No 201, et mesurant, au pied anglais, soixante-quatre pieds deux pouces et demi de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de soixante-quatre pieds un pouce, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, député voyer, le 11 décembre 1883, et déposé en l'étude de Théo Seghers, anciennement notaire en cette ville.

1° Trois certains lots de terre situés dans le susdit Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désignés par les numéros trois, quatre et cinq, et mesurant chacun vingt et un pieds quatre pouces et un tiers de ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan de H. Moellhausen, voyer, en date du 2 juin 1841 et annexé à un acte passé pardevant W. J. Lewis anciennement notaire en cette ville, le 15 juin 1841. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent. Les bâtisses et améliorations sur les dits quatre lots de terre consistent en l'entrepôt bien connu comme "Hemee Inspection Warehouse".

Etant la même propriété que le défendeur a acheté de James Byrnes par acte passé en l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville en date du vingt-sixième jour de mars 1877.
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai—18,25—1,8,15 1 juin

Mme Barbara Fisher, veuve de George Ulimeyer, vs. Felicia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, et quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant, plus ou moins, trente deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds deux pouces, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire de Gaston A Lanata par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 8ème jour de mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24 1,8,15 19 mai

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6132—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante dix pieds de face, à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony; étant une partie de l'îlet numéro cinquante sur un plan original du faubourg Delassize et étant désigné par la lettre A sur un plan dressé par acte passé pardevant D. I. Ricardo anciennement notaire, le 21 avril 1862 acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr. le 12 janvier 1877
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17mai—17 24 31—juin 7 14 19

John Nelson & Co. vs. Mme W. Behrens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3762 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié d'intérêt indivis sur la propriété ci-après décrite: 1° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato Thalie et Franklin mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles. 2° Le lot numéro treize dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—3,10,17,24,29 mai

M. S. Coote vs P. Wesley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3317 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur, entre lignes parallèles et égales, de soixante quatre pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Spearing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 31 octobre 1878
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—mai 3 10 17 24 29

Mme Celina Charbonnet, femme de James P. Guinault, vs. Edw. Keenan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8 190—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné par le numéro seize de l'îlet numéro trente sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte, en date du 10 mars 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Johnson et Gasquet et mesure vingt-sept pieds sept lignes de face à la dite rue Gasquet, sur une profondeur et façade rue Johnson de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception aucune.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur par acte passé par devant O. Drouet, notaire, le 23 février 1882.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25avril—25 mai 2,9,16,23,26

Henry Frellsen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 18 mai 1852, et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 3me jour de mars 1873, en vertu duquel le dit McGehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Pump. Le dit îlet mesure deux cent soixante-dix-huit pieds de façade rue St-Charles; trois cent cinquante-trois pieds trois pouces rue Dufossat, deux cent cinquante pieds de façade rue Bordeaux, et deux cent trente-un pieds un pouce de façade rue Bouligny.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR H. STERN & CO.

382 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

216 caisses souliers fins de Newark et

PAR H. STERN & CO — Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 18 Mai 1883 à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville's
382 caisses bottes, souliers et brodequins,
216 caisses souliers fins de Philadelphie. Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente

VENTES PAR LE CONSTABLE.

B. Saloy vs John F. Devos et E. Holt, in solido.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
B. Saloy vs John F. Devos et E. Holt, in solido.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, en mon entrepôt, rue Clara, entre Calliope et Euphrosine Premier District de cette ville, MARDI, 29 mai 1883, à 11 heures du matin:

Quinze charrettes à bois de construction et un lot de divers objets dont l'énumération est contenue dans un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions: comptant sur les lieux
N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.
18mai—18 24 29.

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs Charles Kunengesser, la même vs le même, la même vs le même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable F. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en cette ville, JEUDI le 31e jour de mai 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Une bâtisse en bois à un étage, située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Jumonville, Tricou et Délery, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans
Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux
ROGER MURPHY,
Constable.
1er ma —1,8,15,22,31

F. Humbrecht vs. Thompson Smith.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 3110—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt, No 7 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI 26 mai 1883, à midi—

Un lot de meubles de maison, tel qu'un ... fait fol au inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions. Comptant.
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16mai—16, 22, 26.

B. Saloy vs T. McCollam.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2990—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique au No 130 rue Marais VENDREDI 25 mai 1883 à 11 heures du matin la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de meubles tel que l'accuse un inventaire enliassé à mon bureau
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.
15 mai—15 22 29

W. H. Foster et als vs August Nelson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7,262—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles Judge, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan dans mon entrepôt No 909 rue Magazine, SAMEDI 19 mai 1883 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un cheval Voiture Herdig Coach No 1, moins une roue qui manque.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
T. M. HEATHERTON,
Constable
8 mai—13,19

REUNION DE CRENCAIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

No 8609—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
J. S. Beers vs ses créanciers.

Ordre de Cour.

Que la cession de biens faite par l'insolvable soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue en le bureau de Andrew Hero Jr notaire en cette ville MARDI le 29me jour du mois de mai 1883, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable et, entre temps, que toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et la propriété de l'insolvable.
Nouvelle Orléans, 10 mai 1883.
(Signé) W. T. HOUSTON juge.
Une copie exacte
JAS D RANKIN, député-greffier.
18 mai—18 24 27 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.
Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.
No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey Foucher & Co est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI 11 juin 1883, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents, que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D RANKIN. Député-Greffier.
9mai— 23—8ju

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton qui les cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la station de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies

Le retour à la rue du Canal s'opère par ces rues Pologne, Royale, Enghien et Le...

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Placement avantageux.
La belle résidence en briques No 161 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Dauphine et Bourgogne, et mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 1 ligne, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une splendide résidence en briques, à deux étages, cuisine en briques, à deux étages, water works, citerne, lattis à gaz partout dans la maison principale; cour carrelée en pierre plates, et portant le numéro municipal 161 rue de la Douane.

Termes et Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets. L'acquéreur assurera la propriété et en fera le transfert, à qui de droit et se requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1883.

Acte de vente par devant J. F Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur 11 mai—

Une paire de magnifiques juments noires et une belle barouche presque neuve, harnais, etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mai, à midi et demi, il sera vendu rue Gravier, entre St Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles—

Une magnifique paire de juments noires et une belle barouche presque neuve avec un harnais double. Les animaux sont sains, vites, doux et n'ont peur de rien. Les personnes se proposant de passer l'été sur les bords du lac ou les familles demeurant en ville sont informées que l'occasion qui se présente est rare de conclure un bargain.
Conditions—Comptant.
On peut voir l'attelage devant nos bureaux jusqu'au jour de la vente. 12 juin—

Vente à la folle enchère pour compte de premier acquéreur.

Vente très positive
Pour le compte d'un propriétaire absent.
La résidence à deux étages No 238 rue Douane.
Deuxième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 28 mai 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, à la folle enchère et pour le compte et risque de FRANK SHARP qui ne s'est pas conformé à l'adjudication à lui faite le 10 mars, 1883, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Tremé et Marais, mesurant 25 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages ayant cinq chambres, cuisine, cabinet, citerne, etc. et a été louée pour les derniers trois ans à un très bon locataire payant bien, à raison de $15 par mois. Cette propriété porte le numéro municipal No 238 Douane.

Conditions—La totalité comptant et le reste à un crédit d'un an par billets portant hypothèque spéciale avec lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue portant intérêt de 8 pour cent par an de la date à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement du billet ou d'une partie du billet. L'acquéreur devra assurer les bâtisses pour un montant égal au billet souscrit et transférer la police d'assurance au détenteur dudit billet et rembourser les primes non expirées de l'assurance; et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra en outre faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 mai—12,18,23,27

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS—EN EQUITÉ.—No. 9886.

ANGELIQUE E. D. DELMONT VS. ALCÉE PIERRE DUMAS ET ALS.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ à toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Joseph Dumas, ou contre les intéressés aucun des héritiers de la dite succession, de les adresser à mon bureau, dans les dix jours qui suivront la date ci-dessous. Après cette date, je procéderai au règlement et au partage de la dite succession entre les héritiers respectifs.
Mai 11, 1883. A. G. BRICE, Maître.
11 mai—11 15, 20. 30 rue du Camp.

Cotes du Mechanics' and Lumbermen's Exchange.
LUMBER, TIMBER AND SHINGLES—

YELLOW PINE—For building, furnished to sizes up to 6x8, 32 feet long ₱ 1,000	$14 00@16 00
For building, Timber over 32 long	16 00@25 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. merchant	
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. clear	14 00@16 00
Boards for sheathing	16 00@20 00
Weather boarding	9 00@12 00
Weather boarding dressed	14 00@15 00
Cottonwood boards and plank	15 00@17 00
Flooring, dressed 1¼ inch merch.	11 00@14 00
Flooring, dressed 1¼ inches, clear	22 50@25 00
Flooring, 1¼ in. clear, gallery	25 00@30 00
Flooring, 1¼ in., clear, square edge	27 50@35 00
Ceiling, dressed ¾ and ⅝ in., merchantable	22 50@30 00
Ceiling dressed, ¾ and ⅝ inch, clear face	12 00@14 00
Shelving, or base dressed	16 00@20 00
Shelving double dressed	18 00@20 00
Wharf timber per 2 foot	20 00@25 00
Wharf timber 12x12 square	10@ 12c
CYPRESS — Sills 1 fence posts, sleepers	@ 15½
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	18 00@25 0
Boards, 1, 1¼, 1½ and 2 in. ch.	20 00@..
Cedar in logs	25 00@40 00
Cedar sawed	@ 10c
Cooler plank, 2, 2 1/3 and 3 in.	40
Box boards	40 00@60 00
WALNUT—Ohio river 1 to 4 inch	10 00@20 00
Arkansas river	120 00@....
Black river	80 00@....
Mahogany in logs	80 00@120 00
Mahogany sawed	9@ 12c
OAK—Ohio river, 1 to 4 inches	10@ 15c
OAK—White, 1 to 4 inches	60 00@....
SHINGLES—20 in. guaranteed.	60 00@80 00
20 inches merchantable	4 25@ 4 50
LATHS—Plaster	3 75@ 4 00
BUILDING MATERIALS—	2 00@ 2 50
BRICK—Red building, ₱ 1,000.	8 50@10 00
Lake building ₱ 1,000	10 00@11 00
Lake paving ₱ 1,000	12 50@13 00
American fire, ₱ 1,000	30 00@40 00
English fire, ₱ 1,000	35 00@45 00
LIME—Alabama, ₱ bbl.	1 00@ 1 25
Western ₱ bbl	1 35@ 1 50
CEMENT—Portland, ₱ bbl.	3 50@ 3 75
Rosendale ₱ bbl.	1 75@ 2 25
Western ₱ bbl.	1 00@ 1 50
PLASTER—Calcined, ₱ bbl.	1 80@ 2 25
Hair plaster, ₱ lb	3½@ 05
SAND—River, ₱ bbl.	@ 20
Yellow ₱ bbl.	@ 20
White ₱ bbl.	24@ 30
Ballast ₱ bbl.	30@ 50
TILES—English ridge, each	@ 20
Fire tiles	18@ 20
SLATE—Bangor quarry, ₱ sq re.	40c@ 1 90
Virginia quarry, ₱ square	5 75@10 00
Chapman quarry, ₱ square	@ 6 00
Purple, ₱ square	7 50@10 00
English quarry, ₱ square	6 50@ 7 25
FLAG STONE—	10 00@12 00
German 16x16 ₱ yard	$ 1 80
German 19½x19½ ₱ yard	1 90
German 22½x22½ ₱ yard	2 00
German 28½x22½ ₱ yard	2 00
MISCELLANEOUS—	
Schillinger pavement, Laid	2 65
Slate, slabs and hearths per sq ft	—@ 50
IRON—	
Bars round and Square—1 to ⅜ ₱ 100	2 75@ 2 85
Bars, flat, 1½ to 6x¾ inches ₱ 100	2 75@ 2 85
Bands, light, 2 to 6x⅛ inches ₱ 100	4 00@....
Bands, heavy, 2½ to 6x¼ inches ₱ 100	2 90@....
Hoops, ⅝ and 9/16, 17 to 20 G per lb	6 00@....
Sheet 10 to 14 G per lb	4 25@....
Sheet, galvanized, 26 G per lb	9 1-2@....
Roofing refined	@ 1-10
NAILS—	
Ten d nails ₱ keg	3 65@ 75c
Cut spikes ₱ keg	3 90@ 30c
TIN—	
Roofing, 1x20x28 inches ₱	17 00@....
I. C. 1x20x28 inches ₱ box	12 00@....
1x14x20 inches ₱ box	8 50@....
I. C. 14x20 inches ₱ box	6 50@....
Block ₱ lb	26@....
COPPER—	
Roofing per lb	28@....
Brazier's sheets 12 lb and over	30@....
BRASS—	
Sheet	27@....
ZINC—	
Sheet	8 @....
LEAD—	
Pig	@ 5½
Sheet	@ 6
Pipe	@ 8½
PAINTS—	
White Lead, strictly pure per lb	6½@....
Red—Painters per lb	@ 6½
Red—Extra per lb	@ 7
OILS—	
Linseed—Raw per gal	55@ 58
Linseed—Boiled per gal	58@ 61
Linseed—Imperial per gal	49
Lard—Winter per gal	90@ 1 00
Lard No 1	85@ 95
Cotton seed	50@ 55
Imperial bright varnish	25
TURPENTINE	53@ 55

... et de la rue ... des Fair Grounds.

Point de départ: rue du Canal ... Parcours: (aux verte) ... Dauphine, Dauphine jusqu'à ... jusqu'à Broad, Broad ... et de là à la station d'arrivée ... suivent la même route ... au lieu de tourner dans la rue Broad, ... suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou ... jusqu'à la Grande Route St-Jean, ... à la station ... la porte des Fair Grounds ... la rue ... Route Gentilly, la rue Broad ... St Pierre, et ...

L'Abeille de ... rue ... NOUVE... VENDREDI ...

C. E. KELL...

G. P. MALC...
BUREAU ... RUE ...
Dentiste du ...
Travaux dentaires ... Extraction ... Marchand de ...

Viennent ... de F... DE ... VER...
meilleures ...
Véritables ...
E. CL...

... Mme ... pour dames ... recommandés ... guérison ... les enfants ... dames sur le ... traitement ... Visible à ... entre ... 25 ans ...

VA...
MANDEVILL...
Vapeur de la ...
NEW C...
SERVIC...
COMMENÇANT ...

... la rue de Champs ...
Lundis et Jeudis ... Mardi Vendredi ...
Mercredis, pour ... Dimanche pour ...
Laissera ... PRIX DU TRAJET ...
Paquebot ... Départ ...
Pour Vicksburg ...
Le bateau ...
... Rivière ... Anchor pour Memphis ... Le capitaine ...
BAYOU ...
Paquebot ...
Partira le MARDI ...
côte et le Bayou ...
S B Bell capitaine ... G. D. HITE ... H M GREAT...

FEUI...
No 17.
CRIQ...
LUDOVIC...

L'omnibus ... près du boulevard ... foule et de ... moment de ... tite Parisienne qui ... s'orienter toute ... pas.... Alors elle ... sieur à mine ... méfier, à Paris ... des vieux ...
—Auriez-vous ... m'indiquer le ... Martin?
—C'est à deux ... venir avec moi, je ...
—Non, je vous ... seulement....
—A gauche, la ... tre.
Elle ne marche ... retrouve ... Bondy, la petite ... quette entre ... qui est ...
—Je vous ... me....
La concierge se ... et la regarde avec ... puis tout d'un ...
—Mais c'est ...
—Vous me ... vous aurais pas ...
—Ah! c'est que ... moi. Est-ce qu'on ... là.... Et puis, ... rivée comme ça, ... lui même, on ...